

## NOTE DE SYNTHÈSE SUR LE C.A. 2024 ET LE B.P. 2025

L'année 2024 se caractérise par :

- Une évolution des bases foncières en lien avec l'inflation de 3.9%,
- Une baisse de la taxe additionnelle aux droits de mutation liée au recul des transactions immobilières sur la commune,
- Une stabilisation des dépenses de fonctionnement
- Le versement des subventions (Etat, Région, Département) en lien avec la réalisation de la cantine et de l'espace de loisirs de la Chênaie.
- Des investissements à hauteur de 87 676 € dont 39 913 € affectés à la voirie

**Le compte administratif 2024 (C.A.)** fait apparaître un solde positif de 113 674 € en fonctionnement et de 265 085 € en investissement. Ces résultats attendus vont participer au financement des investissements programmés sur 2025.

En tenant compte des résultats de 2023 (263 801 € en fonctionnement et – 124 672 € en investissement) et des dépenses engagées restant à réaliser (99 200 €), le solde de l'exercice se traduit par **un excédent de 418 688 €** qui sera affecté au budget 2025.

**Le budget primitif 2025 (B.P.)** s'équilibre à 814 957 € en fonctionnement et 458 255 € en investissement. Il intègre notamment :

- Les résultats positifs de 2024
- L'évolution des valeurs locatives adoptées par la loi de finances 2025 (+1.7 %). **Au niveau communal cette augmentation sera compensée par une baisse des taux des taxes foncières du même pourcentage.**
- Le versement par Roannais Agglomération d'une attribution de compensation d'investissement de 25 000 €
- Les coûts de l'extension de la salle des fêtes,
- Les travaux pour la réalisation des aménagements le long de la RD 45 au Marvallon,
- Le budget voirie (Réfection de 185 ml au chemin des vergers et de 125 ml route de l'hôpital)

Le Maire